

Procès-verbal n°26 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	03/05/24
À :	10h
Présidence :	Mr. Didier CASANADA
Présents :	Mmes Nadine GRECO, Martine JOLY Mrs Daniel OLIVET, Jean Pierre RIEU, Denis LASGOUTE, Sauveur ROMAGNOLE
Absents excusés :	
Assiste à la Réunion :	Mme Bernadette FERCAK

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 25 du 12/04

Rappel

UTILISATION DE LA FMI

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".

Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.

Championnat U12/U13

Beaucaire FC: Rencontres U12/U13 11H00

Retour CSR :

Dossier n°2023/2024-CSR- 0316

Match n° 27715470 : ST HILAIRE LA JASSE 2 – ENT EFVA SEDISUD 1 du 27/04/2024

Dit match perdu par forfait à ENT EFVA SEDISUD 1,

LES MATCHS REMIS DU 27 AVRIL SERONT REMIS AU MERCREDI 8 MAI à 10H30

FMI

RAPPEL AU CLUBS : concernant les clubs responsables d'équipes pour la FMI

Dans FOOTCLUB : Il faut **absolument qu'un éducateur** soit renseigné pour chaque équipe, sinon les matchs n'apparaissent pas sur la tablette.



Championnat U12

Beaucaire FC: Rencontres U12 11H00

RAPPEL CLUBS QUALIFIEES POUR JP ROUX LE SAMEDI 4 MAI à REDESSAN

Equipes Qualifiées : FC Bagnols Pont 21 – FC Laudun L'Ardoise 31 – FC Val de Ceze 21 - ES Marguerittes 21 - AEC St Gilles 21 – Vezenobres – SP Alesien - US Regordane 32– Vauvert 21 – GC Uchaud 21 – FC Langlade 21- Gazelec Gardois 23 – FC Beaucaire 21 – Nîmes OL 24 – OL Mas de Mingue 31 – N Pissevin 31 .

ACCUEIL / RENDEZ VOUS A REDESSAN à 8H45 PRECISE

Foot Animation - U10 à U10/U11

Nîmes OL : Pl U10 et U10/11 14H00

Beaucaire FC: Début des Pl U10 et U10/11 9H30

Pour la rotation 4 et 5 en U10 et U10/U11 les clubs qui n'utiliseront pas le FAL seront amendés de 25€

Foot Animation - U6 à U8/U9

Beaucaire FC Début des plateaux 13h30

Les Plateaux à Trefle se joueront le samedi à 13h30 de U6 à U8/U9

Pour la rotation 4 en U8 et U8/U9 les clubs qui n'utiliseront pas le FAL seront amendés de 25€

Les feuilles de plateaux U6 et U6/U7 doivent impérativement être envoyées à la commission

les clubs qui ne parviennent pas à leur feuilles de plateaux pour contrôle seront amendés de 25€

Foot Animation - FEMININES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président
Didier CASANADA

La Secrétaire de Séance
Nadine GRECO

